

Madame «equal-salary»

Si la Suisse est une pionnière en matière de certification d'égalité salariale entre femmes et hommes, elle le doit à une femme en particulier: Véronique Goy Veenhuys.

En Suisse, les femmes gagnent environ 20% de moins que leurs collègues masculins occupant la même fonction, ce que très peu d'entreprises seraient prêtes à reconnaître. L'égalité salariale devrait pourtant être une obligation, parfaitement légitime de surcroît. S'il est facile de prétendre que l'on pratique l'équité, il était difficile, jusqu'à il y a peu, de démontrer sa bonne volonté dans ce domaine. Véronique Goy Veenhuys a donc développé un outil permettant aux entreprises de prouver noir sur blanc qu'elles versent le même salaire aux hommes et aux femmes. La Vaudoise a été récompensée au printemps par un LENA Award dans la catégorie « Projet de soutien aux femmes ou aux familles le plus novateur ».

En quelques mots: qu'est-ce qu'« equal-salary »?

« equal-salary » est une certification décernée aux entreprises pratiquant l'égalité salariale entre femmes et hommes. Il s'agit d'un outil fiable qui leur permet de prouver, en interne comme en externe, que leur politique salariale est équitable et qu'il n'existe aucune discrimination entre les sexes.



Véronique Goy Veenhuys est une femme d'initiative, pleine d'énergie qui sait rallier les autres à ses projets: cette entrepreneuse, d'une nature optimiste, a des idées et fait tout pour les mettre en œuvre. Il s'agit certes d'une femme d'affaires, mais peu conventionnelle, qui troque volontiers le costume deux-pièces classique contre des vêtements aux tons vifs et qui arbore une grosse bague colorée à son doigt. Dynamique, polyvalente et ouverte, cette femme aux multiples facettes aime travailler en réseau. Elle parle six langues, voyage beaucoup, aime découvrir de nouvelles choses et faire de nouvelles connaissances. Pour se ressourcer, elle part souvent dans la nature (en ski, en raquettes, à che-

val ou à pied pendant la cueillette des champignons) « à la découverte de nouvelles espèces ».

Véronique Goy Veenhuys ne se considère pas comme une féministe. « Je ne suis pas une militante », explique-t-elle. « Je ne me pose pas en victime, j'essaie simplement d'améliorer les choses. » C'est d'ailleurs ce qu'elle a fait avec equal-salary: créer un outil permettant d'améliorer à long terme la situation en termes de salaires dans les entreprises.

Une entrepreneuse dans l'âme

Véronique Goy Veenhuys est originaire d'un petit village de la vallée de Joux. Aînée de trois filles, elle a grandi à la campagne avant de

quitter sa famille et sa région isolée pour fréquenter le gymnase à Lausanne. A l'issue de sa maturité, elle passe un an aux Etats-Unis, d'abord comme jeune fille au pair à Chicago puis comme femme de chambre dans un motel après avoir sillonné le pays. Elle revient ensuite en Suisse, où elle rencontre son futur mari, David, un Néerlandais, puis étudie l'économie, se marie et travaille comme chasseur de têtes. Elle donne naissance en 1987 à sa fille Charlotte puis, deux ans plus tard, à son fils Arthur.

Véronique, entrepreneuse dans l'âme, ne tarde pas à se mettre à son compte. Son statut indépendant lui permet en outre de concilier son travail et son rôle de mère. Son entreprise s'appelle « Drap de cœur » et commercialise de la literie de luxe pour enfants dans une douzaine de pays européens. Elle revend la marque dix ans plus tard.

Conseils: comment lutter contre l'inégalité salariale?

- En parler avec votre supérieur ou avec la personne compétente des ressources humaines
- Ne pas attendre que votre employeur vous propose une augmentation, mais prendre les devants
- Se renseigner avant l'entretien annuel pour connaître votre valeur sur le marché et les salaires pratiqués dans votre secteur
- Consulter le calculateur de salaires de la Confédération (www.lohnrechner.bfs.admin.ch)



Elle conçoit ensuite des présentations pour des sociétés comme Heineken, Nestlé ou encore Logitech, avant de changer complètement de voie en décrochant un Executive MBA, à l'Haute École de Gestion de Neuchâtel en 2005. Thème de son mémoire: l'égalité de salaire entre

les femmes et les hommes. Elle est cependant loin de se douter que cette question occupera plus tard une place si importante dans sa vie.

De l'idée au label

L'idée de développer une certification d'égalité salariale entre femmes

et hommes dans les entreprises lui est venue en suivant un procès dans le cadre duquel une femme avait eu recours au Tribunal fédéral suite à une discrimination salariale. Grâce notamment à l'expertise réalisée par le professeur d'économie politique genevois Yves Flückiger, la plaignante avait obtenu gain de cause et reçu plus de 200 000 francs de dédommagement pour la discrimination subie. Le Tribunal fédéral avait reconnu l'expertise comme juridiquement valable. Véronique Goy Veenhuys a alors pris contact avec Yves Flückiger. Il fallait faire évoluer les choses dans le domaine salarial. Non seulement les disparités salariales perduraient, mais de plus en plus d'entreprises souhaitaient pouvoir prouver qu'elles pratiquaient l'égalité salariale. Véronique Goy Veenhuys est arrivée à la conclusion qu'une instance neutre était nécessaire et qu'Yves Flückiger était la personne idéale pour l'aider à mettre en œuvre son idée.

C'est ainsi qu'equal-salary a vu le jour. Le projet a bénéficié d'un premier financement de la part de la Confédération en 2005. De pre-

mières bases ont été posées entre 2005 et 2007, puis une phase pilote a été menée durant les deux années suivantes. Une première entreprise, le CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique) de Neuchâtel, a été certifiée dès 2007. A ce jour, six sociétés arborent le label, d'autres devant faire de même prochainement.

L'objectif d'equal-salary, certes ambitieux mais parfaitement réalisable, est de supprimer les inégalités salariales entre femmes et hommes, non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger. La Suisse joue ainsi un rôle de pionnière dans le domaine, aucune certification comparable n'existant dans les autres pays.

equal-salary permet aux sociétés de prouver qu'elles pratiquent l'égalité salariale entre femmes et hommes et de le clamer haut et fort. Cette certification contribue à donner une image positive de l'entreprise, non seulement aux yeux des clients mais aussi des collaborateurs potentiels. equal-salary se révèle ainsi un instrument de recrutement permettant à l'entreprise de se démarquer



de ses concurrents. Certaines conditions doivent cependant être remplies pour pouvoir arborer ce précieux label.

Conditions

L'entreprise doit compter au moins 50 collaborateurs dont 10 femmes, et sa politique salariale doit être consignée. La différence maximale tolérée est de 5%. L'égalité salariale n'est pas un concept: la certification est pratique, scientifique et simple.

Yves Flückiger, qui a joué un rôle essentiel dans le projet, est aujourd'hui membre du conseil de fondation d'equal-salary et garantit une étroite collaboration entre celle-ci et l'Université de Genève.

Entreprises certifiées equal-salary dans la phase de développement

- 2007: CSEM, (Centre suisse d'électronique et de microtechnique), Neuchâtel; première entreprise certifiée)
- 2009: Forum économique mondial
- 2009: Ville de Fribourg
- 2009: Montres Corum
Services industriels de Genève (SIG)
EREN (Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel)
- Dès 2010 Commercialisation de la certification

Véronique Goy-Veenhuys côté personnel

Ce dont je suis fière:

L'esprit d'indépendance de mes deux enfants. Charlotte, 23 ans, et Arthur, 21 ans, mènent leur vie avec passion(s).

Ce qui est essentiel pour moi:

Etre libre et pouvoir aller au bout de mes idées et de mes envies.

Ce que j'aime en moi:

Mon côté « tout-terrain », ma capacité à apprécier toutes sortes d'expériences et mon goût pour les belles et les bonnes choses.

Ce que j'aime chez les autres:

La curiosité, la gaieté et la simplicité.

Ce que je referais:

Dire oui à la demande en mariage de l'homme de ma vie!

Ma devise:

Personne ne pourra m'enlever mes joies passées.

Une entreprise souhaitant obtenir le label doit tout d'abord se soumettre à une analyse statistique des salaires des collaborateurs réalisée par l'Observatoire universitaire de l'emploi de l'Université de Genève, afin de garantir que l'égalité salariale est bien pratiquée dans les faits.

Un audit est ensuite effectué par la SGS (Société générale de surveillance), le leader mondial dans le domaine de l'inspection, la direction de l'entreprise devant prouver

qu'elle souhaite réellement mettre en œuvre une politique d'égalité salariale et le justifier à l'aide de processus et d'une gestion des ressources humaines adaptés. Les collaborateurs sont eux aussi interrogés via un questionnaire, en groupe ou individuellement. Ce processus nécessite cependant une grande discrétion. «Il est important que l'entreprise auditée ne se voit pas ensuite stigmatisée», souligne Véronique Goy Veenhuys.

L'entreprise certifiée pourra arborer le label equal-salary durant trois ans, puis devra demander un renouvellement de la certification si elle le souhaite.

Le coût d'une première certification pour une entreprise de moins de 100 collaborateurs est d'environ 20 000 francs suisses. Comme son site Internet l'indique, equal-salary peut aider les entreprises à adresser une demande de financement à la Confédération.

Véronique Goy Veenhuys est une femme passionnée qui adore travailler en réseau. Rien d'étonnant donc à ce qu'elle utilise son carnet d'adresses pour faire connaître equal-salary. Elle tente également sur différents réseaux sociaux comme Facebook, LinkedIn, Rezo-nance ou encore BPW de sensibiliser les autres utilisateurs et les invite à devenir des ambassadeurs du label

(« Be an equal salary ambassador »).
Question d'équité.

Autres liens intéressants

- www.equal-salary.org: site Internet d'equal-salary
- www.ebg.admin.ch: Aides financières (Confédération)
- www.bfeg.admin.ch: Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes
- www.equalpayday.ch: informations quotidiennes sur l'égalité salariale
- www.topbox.ch: projets innovants sur l'égalité des chances dans la vie professionnelle, financés par la Confédération

Si vous désirez en apprendre plus sur le **programme eva** ou vous abonner à notre **evaletter (courrier électronique)**: www.banquecoop.ch/eva. Sur ce site, vous pourrez également consulter notre **calendrier des manifestations** qui, nous n'en doutons pas, ne manquera pas de vous intéresser. Nous nous réjouissons de vous accueillir.
evaline: 0800 811 810
eva@bankcoop.ch
www.banquecoop.ch/eva